



Circulaire n° 4111

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Invitation aux réunions d'information et d'échange sur la nouvelle loi relative au patrimoine culturel

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Madame la Ministre de la Culture concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

Luxembourg, le 11 février 2022



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

La Ministre

Réf. : 83cx84df9

Concerne : Invitation aux réunions d'information et d'échange sur la nouvelle loi relative au patrimoine culturel

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous invite à assister à l'une des réunions régionales d'information et d'échange sur la nouvelle loi relative au patrimoine culturel, votée le 10 février 2022 à la Chambre des députés.

Les réunions auront lieu les :

- 2 mars 2022 à 19h au Artikuss à Soleuvre
- 14 mars 2022 à 19h à la salle des fêtes du Maacher Lycée à Grevenmacher
- 15 mars 2022 à 19h au CAPE à Ettelbruck
- 22 mars 2022 à 19h à l'abbaye de Neumünster à Luxembourg-Ville

Des experts du Service des sites et monuments nationaux, du Centre national de recherche archéologique et du ministère de la Culture présenteront les grandes lignes de la nouvelle législation et répondront à aux questions des participants lors d'une session de questions/réponses.

Toutes les réunions se dérouleront sous le régime CovidCheck 3G. Vous trouverez en pièce jointe le carton d'invitation, le programme provisoire des réunions ainsi que les modalités d'inscription.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations très distinguées.

Sam TANSON
Ministre de la Culture

PATRIMOINE CULTUREL

1



PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

2



PATRIMOINE ARCHITECTURAL

3



PATRIMOINE MOBILIER

4



PATRIMOINE IMMATÉRIEL

La nouvelle loi sur le patrimoine culturel

RÉUNIONS D'INFORMATION & D'ÉCHANGE

Présentation de la loi relative au patrimoine culturel

La ministre de la Culture, Sam Tanson a le plaisir d'inviter toute personne intéressée à l'une des quatre réunions de présentation et d'information sur la nouvelle loi relative au patrimoine culturel.

Lors de ces réunions, le public aura l'occasion de poser ses questions aux expert(e)s présent(e)s. Les manifestations se tiendront sous le régime du Covid-Check 3G. Si vous souhaitez participer à l'une des réunions, merci de vous inscrire à l'adresse pr@mc.etat.lu en indiquant le nombre de personnes participant, la date et le lieu de la réunion à laquelle vous souhaitez participer.



Région Sud:

2 mars 2022

à 19h00 au Artikuss, SOLEUVRE

Région Est:

14 mars 2022 à 19h00 à la salle des fêtes du Maacher Lycée, GREVENMACHER

Région Nord:

15 mars 2022 à 19h00 au CAPE, ETTTELBRUCK

Région Centre :

22 mars 2022 à 19h00 à l'Abbaye de Neumünster, LUXEMBOURG-VILLE

Avec la ministre de la Culture, Sam Tanson et des experts/es du patrimoine culturel
En luxembourgeois avec traduction française

Inscription obligatoire: pr@mc.etat.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Réunions d'information et d'échange sur la nouvelle loi relative au patrimoine culturel

Mercredi 2 mars 2022 – Artikuss, Sanem

Lundi 14 mars 2022 - Maacher Lycée, Grevenmacher

Mardi 15 mars 2022 - CAPE- Centre des Arts Pluriels Ettelbruck

Mardi 22 mars 2022 – Neimënster, Luxembourg

Programme

18h30	Ouverture des portes
19h00	Introduction Mot de bienvenue : Madame/Monsieur la/le Bourgmestre
19h05	Présentation Introduction à la loi relative au patrimoine culturel par Sam Tanson, ministre de la Culture Précisions sur les différents domaines du patrimoine culturel Archéologie Foni Le Brun, Institut national de recherche archéologique Architectural Patrick Sanavia, Institut national pour le patrimoine architectural Mobilier Beryl Bruck, ministère de la Culture Immatériel Patrick Dondelinger, ministère de la Culture
20h00	Questions et réponses avec les spectateurs
21h00	Clôture de la session par Sam Tanson, ministre de la Culture

